

» vous qui ne pourra pas vivre dans l'abstinence, se marie;
 » car il est meilleur de se marier que de brûler. » Quant à
 » vous, pontife sacrilège, dont les débauches avec les jeunes
 » moines, et les adultères avec la comtesse Mathilde et avec
 » sa mère sont un scandale public, nous comprenons que
 » vous voudriez entraîner les prêtres dans vos dérègle-
 » ments, en les forçant à se séparer de leurs épouses; mais
 » nous vous déclarons que nous préférons renoncer à la prê-
 » trise plutôt qu'à nos femmes légitimes. »

Dans la même assemblée, Grégoire fit accuser le roi de Germanie par des évêques dévoués à la cour de Rome; et sur leurs plaintes, Henri fut excommunié solennellement. Après la tenue du concile, les évêques de Palestrine, d'Ostie, de Coire et de Côme, se dirigèrent vers l'Allemagne avec la mission apparente de pacifier les troubles de ce royaume. Henri s'avança à leur rencontre jusqu'à Nuremberg pour les recevoir avec honneur; mais ceux-ci refusèrent de le voir, et lui firent déclarer insolemment qu'ils avaient des ordres pour le traiter comme un excommunié, ajoutant qu'ils ne conféreraient point avec lui avant qu'il se fût soumis à la pénitence que lui imposaient les lois de l'Église, et qu'il eût fait serment d'obédience au pape.

Le roi redoutant que par suite de l'excommunication lancée contre lui toutes ses troupes ne l'abandonnassent dans un moment où les Saxons étaient en pleine révolte et menaçaient de le chasser de ses états, s'avoua coupable, consentit à faire la pénitence qui lui était indiquée, s'engagea à rester soumis au pontife, et obtint enfin l'absolution. Dans la confession que les nonces du saint-siège lui firent souscrire de sa

main, Henri reconnaissait « qu'il n'avait pas employé la
 » puissance souveraine comme un vrai serviteur de Dieu;
 » qu'il avait usurpé les domaines ecclésiastiques et vendu les
 » églises pour augmenter ses trésors, et qu'il avait massacré
 » ses sujets afin de ravir leurs richesses. »

Mais les évêques germanains, indignés de la lâcheté du prince, le forcèrent bientôt à prendre une autre attitude. Un concile ayant été convoqué par les légats, ceux-ci en réclamèrent la présidence comme représentants de Grégoire VII; alors les prélats d'Allemagne déclarèrent qu'ils s'opposaient à cette orgueilleuse prétention, qui était contraire aux canons, et qu'ils n'accorderaient jamais la présidence qu'au pape en personne, attendu que les règlements ecclésiastiques indiquaient formellement que les synodes provinciaux devaient être présidés par le métropolitain de la province où se tenait l'assemblée; qu'en conséquence ils repoussaient l'usage nouveau que la cour de Rome voulait introduire dans la Germanie. Liemar, archevêque de Brême, réprimanda sévèrement les nonces de leur orgueil, disant que le métropolitain de Mayence et lui étant vicaires du saint-siège, suivant les privilèges accordés à leurs prédécesseurs, ils avaient seuls le droit de représenter le pontife, ce que ne pouvaient faire les évêques de Palestrine, de Coire, d'Ostie et de Côme, qui étaient de simples envoyés de Rome chargés de leur remettre les ordres du saint-père. Henri appuya cette opinion de toute son autorité, et voulut leur faire enlever la confession qu'il avait souscrite: malheureusement elle était déjà entre les mains du pontife.

Aussitôt que Grégoire eut été instruit de l'opposition des prélats d'Allemagne, il écrivit au métropolitain de Mayence :

« Nous espérions, mon frère, que vous vous rappelleriez com-
 » bien vous nous aimiez avant que nous fussions sur le trône
 » de l'apôtre; et nous pensions que vous aviez gardé le sou-
 » venir de la confiance avec laquelle vous receviez nos con-
 » seils sur les affaires les plus secrètes. Nous avons même
 » conçu de plus grandes espérances en votre piété, depuis
 » que vous aviez manifesté le désir de vous retirer à Cluny.
 » Aujourd'hui, nous apprenons que vous trompez notre es-
 » poir, et nous manquerions aux saints devoirs de l'amitié
 » si nous négligions de vous en avertir. Nous vous engageons
 » donc à venir à Rome pour la première semaine de Carême;
 » et vous amènerez avec vous vos suffragants, Othon de Con-
 » stance, Garnier de Strasbourg, Henri de Spire, Herman
 » de Bamberg, Imbric d'Augsbourg, et Adalbert de Wirtz-
 » bourg. »

En même temps le saint-père écrivit à Liémar, l'accusant d'ingratitude; il le suspendit de ses fonctions épiscopales et lui ordonna de se rendre au synode pour entendre prononcer contre lui un jugement définitif. Il adressa également au roi Henri une lettre qu'il le priait de rendre publique; en voici la teneur : « Nous vous informons, mon fils, que les
 » chrétiens d'outre-mer, persécutés par les infidèles, et pres-
 » sés par la misère qui les accable, ont envoyé leurs sup-
 » plications à notre siège, et implorent notre secours pour
 » empêcher que sous notre règne le flambeau de la religion
 » s'éteigne dans l'Orient. Nous sommes pénétré d'une sainte
 » douleur, et nous aspirons ardemment après le martyre;
 » nous préférons exposer notre vie pour protéger nos frères,
 » plutôt que de rester à Rome pour dicter des lois au monde,

» lorsque nous savons que les enfants de Dieu meurent dans
 » l'esclavage.

» En conséquence, nous avons entrepris d'exciter le zèle de
 » tous les fidèles d'Occident, et de les entraîner à notre suite
 » à la défense de la Palestine. Déjà les Italiens et les Lom-
 » bards, inspirés par l'Esprit saint, ont accueilli nos exhor-
 » tations avec enthousiasme; et plus de cinquante mille guer-
 » riers se préparent à cette expédition lointaine, déterminés
 » à arracher des mains des infidèles le sépulcre du Christ. Je
 » suis d'autant plus décidé à conduire moi-même cette entre-
 » prise, que l'Église de Constantinople demande à se réunir
 » à la nôtre, et que tous les Orientaux nous attendent
 » pour terminer leurs querelles religieuses. Nos pères ont
 » souvent visité ces provinces pour confirmer la foi par
 » leurs saintes paroles; nous voulons à notre tour suivre
 » leurs traces, si Dieu le permet; mais comme un si grand
 » dessein a besoin d'un auxiliaire puissant, nous vous de-
 » mandons le secours de votre épée. »

Hildebrand écrivit encore sur le même sujet une lettre générale adressée à toutes les nations d'Occident, et dans laquelle il excitait les princes à la guerre sainte contre les infidèles, les priant d'envoyer à Rome des ambassadeurs avec lesquels il pût arrêter l'exécution d'un voyage d'outre-mer. Cependant Grégoire, malgré son opiniâtre persévérance dans le projet de conquérir la terre sainte, ne put arriver à l'exécution, par le refus que fit le roi de Germanie de s'associer à cette dangereuse entreprise. Le pape redoutant l'ambition du prince, s'il abandonnait l'Italie pour combattre les infidèles, renonça à ses desseins, et s'appliqua uniquement

à augmenter la grandeur temporelle du siège apostolique.

Grégoire, avide de l'autorité universelle, qui était le but de son ambition, rechercha toutes les occasions de se constituer le juge absolu des souverains et des seigneurs. Ainsi, pour punir Philippe I^{er}, roi de France, de ses empiétements sur les privilèges des églises, il lui enleva le droit d'investiture, et lui défendit, sous peine d'excommunication, de rien entreprendre désormais contre les évêchés et les abbayes de son royaume. Le pontife adressait à ce sujet une lettre véhémente aux prélats des Gaules, et en particulier à Manassès de Reims, à Richard de Sens, et à Richard de Bourges : « Tous les crimes, écrivait-il à ces évêques, sont impunis » dans vos provinces; les parjures, les sacrilèges, les incestes, les meurtres, sont regardés comme des actions » pieuses; les citoyens se pillent et se massacrent. On dépouille les pèlerins qui vont à Rome ou qui en reviennent; » on les jette dans d'affreux cachots; on les met à la torture » pour leur arracher des rançons qui dépassent leurs fortunes; et s'ils refusent de les payer, ils sont impitoyablement égorgés.

» C'est Philippe qui est la cause de ces maux, l'exécration » Philippe, qui ne mérite pas le nom de roi, mais celui de » tyran, et qui passe sa vie dans l'infamie avec ses mignons. » Non content d'avoir excité la colère divine par ses exactions, par ses adultères, par ses fourberies et par ses » meurtres, cet avare ose encore voler les marchands étrangers qui viennent commercer dans ses états sous la » garantie de sa parole royale.

» Et vous, évêques indignes! comment ne résistez-vous

» pas à l'abominable prince qui désole vos peuples? Voulez-vous donc vous rendre complices de ses attentats aux yeux » du Christ? Ne croyez pas qu'en vous opposant à ses brigandages vous manquerez au respect et à la fidélité qu'il a » exigés de vous : vous ferez preuve, au contraire, d'un grand » dévouement en le retirant de l'abîme dans lequel il s'est » plongé. D'ailleurs, nous qui sommes aussi élevés au-dessus » des rois que le ciel l'est au-dessus de la terre, nous vous » donnons une puissance absolue sur sa personne; ne craignez » donc plus de lui résister; et si vous vous réunissez pour la » défense de la justice, vous aurez une force capable de le » réprimer sans aucun péril; et quand même vous exposeriez votre vie en le condamnant, devriez-vous hésiter » à faire votre devoir en exécutant notre suprême volonté?

» C'est pourquoi, en vertu de notre autorité apostolique, » nous vous ordonnons de représenter à votre roi combien » ses actions sont criminelles. Engagez-le à quitter ses habitudes de sodomie, à rétablir la justice et à relever la gloire » de sa couronne. S'il demeure endurci dans le péché, sans » vouloir vous écouter; s'il ne montre pas de repentir ou de » compassion pour son peuple, déclarez-lui en notre nom » que les foudres de Saint-Pierre vont le frapper comme autrefois Dieu a frappé Satan. Séparez-vous entièrement de » la communion de ce réprouvé; interdisez dans toute la » France la célébration du service divin, et fermez toutes » les églises.

» Si cette censure n'est pas assez puissante pour l'obliger » à venir à genoux nous demander grâce et pardon, publiez » aussitôt qu'avec l'aide de Dieu nous ferons nos efforts pour

» rassembler des troupes et pour venir délivrer la France
» de ce monstre abominable. »

Les menaces de Grégoire furent sans efficacité : les évêques du royaume, qui partageaient avec le roi les dépouilles des malheureux peuples, se rangèrent de son parti, et Philippe continua ses dilapidations, ses débauches et ses massacres, toujours avec l'autorisation du clergé.

Dans son opposition contre les rois, Grégoire n'était pas mu par un religieux sentiment d'humanité, mais par son désir insatiable de domination, qui le portait à étendre sa vigilance politique dans toutes les contrées.

Le concile que le pontife avait convoqué à Rome pour la première semaine de Carême se réunit le 24 février. Grégoire excommunia cinq officiers du palais du roi Henri ; il menaça des plus terribles anathèmes le roi Philippe, s'il ne s'engageait par serment à se soumettre aux nonces qui devaient se rendre à sa cour. Liémar, métropolitain de Brême, qui ne s'était pas présenté au concile, fut suspendu de ses fonctions sacerdotales, et le pontife lui défendit de célébrer la sainte messe ; Garnier, évêque de Strasbourg, et Henri de Spire, furent condamnés aux mêmes peines. Quant à Herman de Bamberg, on lui accorda jusqu'à Pâques pour venir présenter sa justification au pape ; Guillaume, prélat de Pavie, et Cunibert de Turin furent également suspendus de l'épiscopat ; Denis de Plaisance fut déposé de son siège ; enfin on confirma l'excommunication prononcée contre Robert Guiscard, duc de la même famille.

Quelque temps après, le métropolitain Sigefroi convoqua un nouveau concile à Mayence. L'évêque de Coire, légat du

saint-siège, assista à cette réunion, et communiqua aux prélats de la Germanie les lettres d'Hildebrand, dans lesquelles le saint-père menaçait l'archevêque de la déposition, s'il ne contraignait tous les prêtres de sa province à renoncer à leurs femmes légitimes ou à leurs concubines. Sigefroi déclara qu'il était disposé à exécuter le décret du pape ; mais aussitôt tous les ecclésiastiques qui assistaient au synode se levèrent en tumulte, et se précipitèrent sur lui avec tant d'impétuosité qu'il craignit de ne pouvoir sortir vivant de leurs mains ; il s'empressa de rétracter sa première déclaration, et s'engagea à ne point autoriser la réforme et à mépriser les ordres du pape.

Bayle observe à ce sujet que les papes ont eu plus de peine à réduire sous la loi du célibat les prêtres du Nord que ceux du Midi. Depuis longtemps, en effet, les clercs d'Italie et l'Espagne avaient subi ce joug, sans que le clergé d'Allemagne et des autres contrées septentrionales eussent consenti à les imiter ; et ils disputaient pied à pied le terrain du mariage. Il ne faut pas en conclure, cependant, que les prêtres du Midi soient plus continents que ceux du Nord ; le clergé italien s'est toujours distingué par ses mœurs corrompues ; les courtisanes ne suffisaient pas à ses débauches, et il se livre encore aux honteux excès de la sodomie ; tandis que les Allemands au contraire passent leur vie entière avec la chaste épouse qu'ils se sont attachée.

Grégoire, instruit que le roi de Germanie, après avoir apaisé la révolte des Saxons, faisait des préparatifs pour entrer en Italie, lui dépêcha aussitôt ses légats pour le sommer de comparaître à un concile, s'il ne voulait pas encourir l'ana-

thème de l'Église. Henri méprisa les menaces d'Hildebrand, chassa honteusement ses légats, et ordonna aux évêques de son royaume de s'assembler à Worms pour déposer le pape orgueilleux qui avait soulevé contre lui la haine universelle.

On conjurait également à Rome contre le pontife : le fils du préfet Étienne, nommé Cencius, le même qui avait soutenu le parti de Cadalous contre Alexandre II, avait élevé une haute tour sur le pont Saint-Pierre, d'où il rançonnait les passants, détroussait les voyageurs, enlevait les bestiaux, pillait les fermes et maltraitait les cultivateurs. Grégoire n'avait osé rien entreprendre contre ce voleur de grand chemin, dans la crainte de s'en faire un ennemi ; enfin la clameur publique l'ayant obligé à l'excommunier, Cencius se retira aussitôt dans la Pouille auprès de Robert Guiscard et des autres seigneurs chassés comme lui des états de l'Église ; et tous formèrent le plan d'une conspiration qui avait pour but de renverser le pape du trône pontifical, et d'élire à sa place Guibert, métropolitain de Ravenne, un des conjurés. D'abord ils écrivirent au roi de Germanie pour s'assurer de sa protection, et promirent de lui envoyer le saint-père pieds et poings liés ; ensuite ils fixèrent à Noël l'époque où ils devaient mettre leur projet à exécution. Cencius, au jour convenu, ayant été averti par ses espions que le pape, selon la coutume, célébrerait l'office de nuit dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, se glissa dans la ville avec des gens armés, et fit tenir des chevaux tout sellés pour s'enfuir de Rome s'il échouait dans sa tentative d'enlèvement.

Le saint-père vint en effet dans la chapelle de la Crèche pour dire la messe ; déjà il avait communiqué avec son clergé,